

ADOUCCISSEUR PRESTIGE BIO III

QUAND ADOUCIR L'EAU
DEVIENT UN JEU D'ENFANT!



PRÊT À
POSER

FILTRATION
INTÉGRÉE

CONSOMMATION
ÉCONOMIQUE



BWT

Modèle : Prestige Bio III 22L

MARQUE DU
GROUPE
BWT

CPED Traitement de l'eau

ADOUCCISSEUR PRESTIGE BIO III

UNE EAU PLUS DOUCE EN UN COUP DE MAIN

Un adoucisseur d'eau, pourquoi ?

Les adoucisseurs d'eau servent à supprimer le calcaire présent dans votre eau. Ainsi, dites adieu à l'usure prématurée des appareils électroménagers et à l'entartrage des canalisations, tuyaux ou robinetterie. Retrouvez une eau plus douce pour votre peau et réduisez votre consommation énergétique.

Pourquoi opter pour un adoucisseur de la Gamme Prestige Bio III CPED ?

- **Filtration intégrée** : système de filtration intégré contre les impuretés et les particules présentes dans l'eau de ville (silex et sable finesse 30 µm)
- **Prêt à poser** avec une vanne de connexion Multiblock en laiton*
- **Consommation économique grâce à la régénération intelligente** : régénération volumétrique des résines en fonction de votre consommation d'eau
- **Entièrement automatique** : système de régénération programmable en fonction de votre consommation
- Coffret de commande et afficheur rétroéclairé
- Batterie de secours en lithium pour la sauvegarde des données en cas de coupure de courant
- Faible consommation d'eau et de sel.



*Vanne multi block : un bypass de qualité, homologué, qui facilite l'installation.

Le + CPED



Le savoir-faire français au service de votre eau.



Marque du groupe BWT, leader européen du traitement de l'eau.



Prestige Bio III 22 L

Prestige Bio III 30 L

PRÊT À POSER Livré avec

- Kit de raccordement : vanne, flexibles et raccords
- Siphon et tuyau de mise à l'égout

Les conseils CPED : Comment installer son adoucisseur :



Préconisation d'installation

- 1 Vanne multiblock
- 2 Résine d'adoucissement
- 3 Sel en pastille
- 4 Flexibles de raccordement
- 5 Siphon de mise à l'égout

Aide au dimensionnement :

Foyer \ Dureté	15° TH	20° TH	25° TH	30° TH	35° TH	40° TH	45° TH	50° TH	55° TH	60° TH
2 pers.	[Blue bar]									
3 pers.	[Blue bar]									
4 pers.	[Blue bar]									
5 pers.	[Blue bar]									
6 pers.	[Blue bar]									
7 pers.	[Blue bar]									
8 pers.	[Blue bar]									

■ PRESTIGE BIO III 22 L
■ PRESTIGE BIO III 30 L

Exemple : pour une dureté d'eau équivalente à 30° TH et une habitation de 4 personnes, utilisez un adoucisseur Prestige Bio III 22 L.

Caractéristiques techniques :

Performances et installation	Prestige BIO III 22 L	Prestige BIO III 30 L	Performances et installation	Prestige BIO III 22 L	Prestige BIO III 30 L
Volume de résines	22 L	30 L	Sel par régénération	2,5 kg	3,6 kg
Débit instantané	2,5 m³/h		Eau par régénération	110 L	140 L
Raccordement	3/4" ou 1"		Capacité du bac	125 kg	
Alimentation	Monophasé 23 V - 50/60 Hz				

Informations générales : Hauteur : 111 cm / Largeur : 40 cm / Profondeur : 54 cm.

MES SERVICES CPED

Faire confiance à la marque CPED, pour votre adoucisseur, ce n'est pas seulement l'assurance d'avoir des produits innovants et fiables. Vous bénéficiez également de l'accompagnement et de l'expertise de BWT Service, l'un des acteurs majeurs du traitement de l'eau avant, pendant et après votre projet.

- Sur Internet : www.cped.fr
- Par mail à l'adresse cped@cped.fr

LES CONSEILS CPED

À tout moment dans la mise en œuvre de votre projet, CPED vous conseille et vous guide.

LES SERVICES CPED

Après l'installation de votre adoucisseur, faites appel à BWT Service pour la mise en service partout en France sur simple appel.

Pour la mise en service OFFERTE, le dépannage et les contrats d'entretien:

 **N°Azur 0 809 10 20 30**

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

10 ans de garantie*

après la mise en service offerte** par nos techniciens

MAIN D'OEUVRE, DÉPLACEMENT ET PIÈCES DE RECHANGE

2 ans de garantie***

LES GARANTIES CPED

La qualité CPED, c'est aussi une garantie étendue sur vos adoucisseurs ainsi qu'une confiance certifiée.



Nos adoucisseurs CPED, fabriqués sur le site de production BWT à Saint-Denis sont certifiés "Origine France Garantie".



Nos produits ont obtenu l'A.C.S. (Attestation de Conformité Sanitaire). Une attestation de sécurité pour tous les produits mis en vente sur le territoire français qui entrent en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine.

* Garantie 10 ans sur le corps de l'adoucisseur, le bac à sel et les résines (dans la limite des conditions énoncées dans la notice).
** Mise en service offerte uniquement en France métropolitaine. Conditions valables durant la première année d'achat de l'appareil. *** Garantie 2 ans - main d'œuvre, déplacement et pièces de rechange hors pièces d'usure. Ces garanties sont valables uniquement après la mise en service (offerte) de l'adoucisseur par un technicien BWT Services et en France métropolitaine.

Plus d'infos sur www.cped.fr

CPED  Traitement de l'eau

